

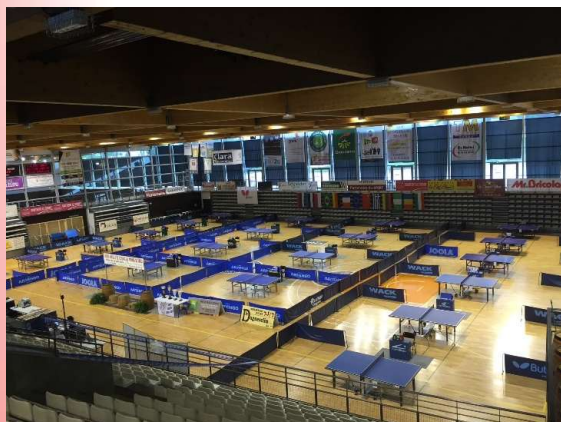
*17^{ème} OPEN INTERNATIONAL GRAND COGNAC
DE TENNIS DE TABLE du 4 au 6 AVRIL 2026*



FLO'S PHOTOS
CHAQUE INSTANT EST UNIQUE

**DOTATION
12400 €**

Complexe Omnisport des
Vauzelles
16100 CHATEUBERNARD



INSCRIPTION ET PAIEMENT EN LIGNE
<https://www.cognactennisdetable.fr>

REGLEMENT ET FORMULE SPORTIVE :

Homologué par la Fédération française de tennis de table.

Numéro d'homologation :

38 TABLES dans deux salles attenantes.

Le corps arbitral :

-**Directeur** : M.Gaétant GOUBERT (JAN)

-**Assistants** : M.Pierre DELETANG (JA3), M.Adrien POIGNIE (JA3),

-**Organisation et inscriptions pros** : M.Thierry CHARMENSAT ;

-**Inscriptions** : M.David BERTRY , Mme Céline RATAUD ;

-**Arbitres** : Mme.Nicole MERLET (JA1), M.Didier VASSOR (AR),
Mme.Fançoise Eyraud (JA3) ; M Chambre Pascal (JA2)

-**Médecins** : M.Thierry CHARMENSAT,

-**Animateur** : M.Bruno SIMON

Article 1 : L'union amicale de Cognac Tennis de table organise son dix septième Open international Grand Cognac au complexe omnisports des Vauzelles du Samedi 4 Avril au Lundi 6 Avril 2026.

Article 2 : Tableaux, horaires, droits d'engagements, récompenses, inscriptions.





UACTT
COGNAC

TABLEAUX 2026

TABLEAUX DU SAMEDI 4 AVRIL 2026

Droits d'inscriptions

N°	Tableaux	Anticipés	Sur place	Clôture du pointage	Début du tableau	Joueurs	Dotations	1	2	3 et 4	5 à 8
A	500 pts à 1499 pts	8 €	10 €	8h30	9h00	96	410 €	C 60 € + L	C 30 € + L	C 15 € + L	LOTS
B	500 pts à 899 pts	8 €	10 €	9h45	10h15	96	220 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS
C	500 pts à 1799 pts	8 €	10 €	11h00	11h30	96	520 €	C 120 € + L	C 80 € + L	C 30 € + L	C 15 € + L
D	500 pts à 1099 pts	8 €	10 €	12h30	13h00	96	280 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS
E	500 pts à 1899 pts	8 €	10 €	14h30	15h00	96	570 €	C 140 € + L	C 100 € + L	C 40 € + L	C 20 € + L
F	500 pts à 1399 pts	8 €	10 €	15h45	16h15	96	390 €	C 50 € + L	C 30 € + L	C 15 € + L	LOTS
G	500 pts à 799 pts	8 €	10 €	17h00	17h30	96	190 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS



TABLEAUX 2026

TABLEAUX DU DIMANCHE 5 AVRIL 2026

Droits d'inscriptions

N°	Tableaux	Anticipés	Sur place	Clôture du pointage	Début du tableau	Joueurs	Dotations	1	2	3 et 4	5 à 8
H	500 pts à 1099 pts	8 €	10 €	8h30	9h00	96	280 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS
I	500 pts à 1899 pts	8 €	10 €	9h45	10h15	96	570 €	C 140 € + L	C 100 € + L	C 40 € + L	C 20 € + L
J	Vétérans	8 €	10 €	11h30	12h00	24	360 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS
K	Poussins / Benjamins / Minimes	8 €	10 €	11h30	12h00	24	260 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS
L	Cadets / Juniors	8 €	10 €	11h30	12h00	48	260 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS
M	500 pts à 2270 pts	8 €	10 €	12h45	13h15	96	890 €	C 250 € + L	C 150 € + L	C 80 € + L	C 40 € + L
N	Toutes séries Dames	8 €	10 €	14h00	14h30	48	950 €	C 300 € + L	C 150 € + L	C 70 € + L	C 15 € + L
O	500 pts à 1299 pts	8 €	10 €	15h30	16h00	96	320 €	C 40 € + L	C 20 € + L	C 10 € + L	LOTS
P	500 pts à 1699 pts	8 €	10 €	17h00	17h30	96	500 €	C 110 € + L	C 70 € + L	C 30 € + L	C 15 € + L



UACTT
COGNAC

TABLEAUX 2026

TABLEAUX DU LUNDI 6 AVRIL 2026

Droits d'inscriptions

N°	Tableaux	Anticipés	Sur place	Clôture du pointage	Début du tableau	Joueurs	Dotations	1	2	3 et 4	5 à 8	9 à 16
Q	500 pts à 2040 pts	8 €	10 €	8h30	9h00	96	640 €	C 160 € + L	C 120 € + L	C 60 € + L	C 35 € + L	
R	500 pts à 1799 pts	8 €	10 €	9h45	10h15	96	520 €	C 120 € + L	C 80 € + L	C 30 € + L	C 15 € + L	
S	Toutes séries Messieurs	10 €	12 €	11h30	12h00	96	3 590 €	C 1000 € + L	C 500 € + L	C 250 € + L	C 150 € + L	C 70 € + L
T	500 pts à 1599 pts	8 €	10 €	13h00	13h30	48	450 €	C 80 € + L	C 50 € + L	C 25 € + L	LOTS	



REGLEMENT



Les paiements des inscriptions se feront uniquement en ligne via la billetterie jusqu'au 29/03/2026 inclus. Ensuite les inscriptions se feront via le formulaire habituel pour un paiement sur place et une majoration de 2€ par tableaux.

Pour tous renseignements :

M.BERTRY David : rataud-et-bertry@orange.fr

Lien pour s'inscrire : www.cognactennisdetable.fr

Article 3 : Les féminines sont autorisées à participer dans tous les tableaux avec équivalence de points, excepté dans le tableau Toutes séries Messieurs du Lundi. Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux tableaux seniors.

Article 4 : Ouverture de la salle se fera une heure avant la clôture du pointage du premier tableau. Attention clôture du pointage 30 minutes avant le début du tableau. Présentation de la licence 2025/2026 phase 2 lors du pointage.

Article 4 bis : Le tirage au sort public aura lieu 30 minutes avant le début de chaque tableau dans la salle des Vauzelles le Samedi 4, Dimanche 5, et Lundi 6 Avril 2026.

Article 5 : Chaque joueur pourra participer à 3 tableaux le Samedi et Dimanche, 2 tableaux le Lundi.

Article 6 : Tous les tableaux de simple se joueront par poule de 3 ou 4 joueurs, 2 qualifiés par poule, puis élimination directe.

Article 7 : Le perdant de chaque partie devra arbitrer la partie suivante.

Article 8 : Les balles ne seront pas fournies par l'organisation. Les joueurs devront se munir de balles plastiques blanches. Le tournoi se déroulera selon les règlements de la FFTT sur des tables agréées FFTT.

Article 9 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.



REGLEMENT



Article 10 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé.

Article 11 : Les épreuves se poursuivent sans interruptions entre 12H00 et 14H00.
Bar et restauration seront assurés sur place. (Fermeture du point chaud à 23H)

Article 12 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vols et autres incidents dans la salle.

Article 13 : Il sera possible de s'inscrire sur place dans les tableaux incomplets avec l'accord du juge arbitre et avec une majoration de 2€ par tableaux. Clôture des inscriptions le Vendredi 3 Avril 2026.

Article 14 : En cas de désistements d'un ou plusieurs tableaux, un remboursement sera possible uniquement avec souscription de l'assurance annulation lors de l'inscription.

Article 15 : Lots divers récompenseront les vainqueurs, finalistes, demi-finalistes, quart de finalistes et huitième de finalistes suivant les tableaux.

Article 16 : Le club organisateur attribuera à titre définitif un challenge du nombre, présentant le plus grand nombre d'engagés participants à la compétition. (UA COGNAC TT hors compétition). En cas d'égalité ce sera le cumul d'engagements des différents clubs.

Article 17 : L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Article 18 : L'open de Cognac se déroulera suivant le protocole sanitaire du moment.

Article 19 : Le club s'autorise à annuler l'édition 2026 en fonction de la situation sanitaire du moment et ou du nombre d'inscrits.